

Solidarités

Aides a domicile / Auxiliaires de vie / Aides Soignantes: OUBLIEES du SEGUR de la Santé

#Rémunération #CD08



Aides a domicile / Auxiliaires de vie / Aides Soignantes: OUBLIEES du SEGUR de la Santé



En juillet 2020, le protocole SEGUR a permis à certains salariés du secteur sanitaire et des EHPAD d'obtenir un complément de salaire de 183€.

Depuis, grâce aux différentes mobilisations, le gouvernement a concédé la même augmentation aux salariés de la fonction publique hospitalière rattachés à des établissements de santé.

À ce jour, en sont toujours exclus plusieurs milliers d'agents du secteur public, 300 000 salarié-e-s du secteur privé non lucratif, les agents de l'UGECAM. Il en est de même pour les 250 000 salariés de l'Aide à domicile qui réclament avec leurs organisations syndicales **l'agrément immédiat de l'avenant 43 qui prévoit 15% d'augmentation de salaire.**

Les fédérations CFE-CGC, CFTC, CGT, FO de la santé privée, de l'action sociale, de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile et de la Sécurité Sociale appellent l'ensemble de leurs syndicats et les salariés à une journée de manifestation et de grève jeudi 8 avril à Paris.

Elles exigent l'ouverture immédiate par le Premier Ministre d'une négociation pour l'égalité de traitement des salariés du public et du privé par l'extension immédiate des 183 euros pour tous. Cette revalorisation est une juste reconnaissance pour les salariés de secteurs dont le niveau de vie et les conditions de travail se dégradent depuis de nombreuses années.

Les fédérations CFE-CGC, CFTC, CGT, FO de la santé privée, de l'action sociale, de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile et de la Sécurité Sociale appellent l'ensemble de leurs syndicats, militants et adhérents, avec les salariés, à préparer dès maintenant les conditions de réussite de la **journée de grève et de manifestation nationale du 8 avril.**